

**LA PROTECTION JURIDIQUE DES PERSONNES ÂNÉES
CONTRE L'EXPLOITATION FINANCIÈRE**

Projet de recherche 2012-2015

**Rapport d'étape soumis
au Fonds pour l'éducation et la saine gouvernance
de l'Autorité des marchés financiers**

par

**Raymonde Crête
Professeure
Directrice du Groupe de recherche
en droit des services financiers**

**Faculté de droit
Université Laval**

2 juin 2014

TABLE DES MATIÈRES

ÉQUIPE DE RECHERCHE	1
1. PRÉSENTATION.....	4
2. TRAVAUX DE RECHERCHE EN COURS ET RÉALISÉS EN 2012 ET EN 2013	4
2.2.1 RAPPORT DE RECHERCHE	4
2.2.2 TRAVAUX DE RECHERCHE EN COURS.....	5
• <i>L'exploitation financière des personnes âgées - Une recension des écrits.....</i>	<i>5</i>
• <i>L'exploitation financière des personnes âgées : définitions et manifestations du phénomène.....</i>	<i>5</i>
• <i>L'opportunité d'imposer aux professionnels des mesures législatives de signalement et les incidences de ces mesures sur le droit au secret professionnel</i>	<i>5</i>
• <i>Le rôle des institutions financières dans la détection et la prévention des situations d'exploitation financière</i>	<i>6</i>
• <i>Le risque de longévité en matière de financement de la retraite</i>	<i>6</i>
• <i>Regards croisés sur la responsabilité et l'indemnisation dans les services financiers</i>	<i>6</i>
• <i>La conception dominante du préjudice en droit québécois à l'épreuve du préjudice moral causé par l'inconduite d'un intermédiaire de marché.....</i>	<i>6</i>
• <i>Étude de la protection juridique des personnes âgées contre l'exploitation en vertu de la Charte québécoise au regard des protections offertes par le Code civil.....</i>	<i>6</i>
• <i>Le droit à la protection et à la sécurité des personnes âgées en vertu de l'article 48 de la Charte des droits et libertés de la personne (Québec)</i>	<i>6</i>
• <i>L'appréhension par le droit pénal des abus financiers envers les personnes âgées</i>	<i>6</i>
• <i>Faisabilité et responsabilité en matière de détection, prévention et répression des situations d'exploitation financière envers les aînés : une étude qualitative</i>	<i>7</i>
3. PRÉPARATION D'UN OUVRAGE COLLECTIF	8
4. RENCONTRES D'ÉTAPE DU GRDSF.....	8
5. LIENS DE COLLABORATION.....	8
6. CONFÉRENCES ET COLLOQUES	9

• CONFERENCE DE LA PROFESSEURE CHRISTINE MORIN	9
• CONFERENCE DE LA PROFESSEURE MARIE BEAULIEU	9
• CONFERENCE DE LA PROFESSEURE BIBIANA GRAEFF.....	9
• TABLE RONDE AVEC ME ANNA KAMATEROS, NOTAIRE, ET LE PROFESSEUR DANIEL GARDNER, PROFESSEUR, FACULTÉ DE DROIT, UNIVERSITÉ LAVAL	10
• CONFÉRENCE DE JEAN-GUY BELLEY, PROFESSEUR ÉMÉRITE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL ET PROFESSEUR INVITÉ À LA FACULTÉ DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, MEMBRE DU GRDSF	10
• TABLE RONDE AVEC ME JOSÉE BÉDARD, NOTAIRE, ET ROBERT SIMARD, RESPONSABLE DE LA COORDINATION RÉGIONALE EN MATIÈRE DE MALTRAITANCE ENVERS LES PERSONNES AÎNÉES	10
• CONFÉRENCE DE PATRICK FORGET, PROFESSEUR À LA FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT, UQAM, MEMBRE DU GRDSF.....	11
• CONFÉRENCE DE EMMANUELLE BERNHEIM, PROFESSEURE À LA FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT, UQAM	11
• COLLOQUE SUR L'EXPLOITATION FINANCIERE DES PERSONNES AINEES	11
7. PARTICIPATIONS À DES CONFÉRENCES ET À DES COLLOQUES.....	11
• PARTICIPATION AU COLLOQUE CANADIAN CONFERENCE ON ELDER LAW	11
• PARTICIPATION AU COLLOQUE SUR LE DROIT DES AÎNÉS	11
8. PRÉPARATION D'UN SITE WEB	12

ÉQUIPE DE RECHERCHE

CHERCHEURS

Raymonde CRÊTE, LL.M., D. Jur.

Chercheuse principale

Professeure

Directrice du Groupe de recherche en droit des services financiers (GRDSF)

Faculté de droit

Pavillon Charles-De Koninck

1030, avenue des Sciences-Humaines Bureau 1125

Université Laval

Québec (Québec) G1V 0A6

Téléphone : 418 656-2131 poste 7436

Télécopieur : 418 656-7230

Courriel : raymonde.crete@fd.ulaval.ca

Jean-Guy BELLEY, LL.M., LL.D.

Professeur émérite de Faculté de droit

de l'Université McGill

Professeur invité à la Faculté de droit

de l'Université de Montréal

Chercheur du GRDSF

Cynthia DUCLOS, MBA, LL.D. (en cours)

Professeure

Chercheuse du GRDSF

Faculté de droit

Université Laval

Patrick FORGET, LL.M.

Professeur

Faculté de science politique et de droit de l'Université du Québec

À Montréal (UQAM)

Chercheur du GRDSF

Frédéric LEVESQUE, LL.D.

Professeur

Chercheur du GRDSF

Faculté de droit

Université Laval

Marc LACOURSIÈRE, LL.M., D. Jur.

Professeur

Chercheur du GRDSF

Faculté de droit

Université Laval

Lucie LAUZIÈRE, M.A. (ling.), LL.M.

Professeure

Chercheuse du GRDSF

Faculté de droit

Université Laval

Christine MORIN, LL.M., LL.D.

Professeure

Chercheuse du GRDSF

Faculté de droit

Université Laval

Catherine ROSSI, Doctorat en droit privé (France), Ph.D. (criminologie)

Professeure

Chercheuse du GRDSF

École de Service social

Faculté des sciences sociales

Université Laval

Mélanie SAMSON, LL.M., LL.D.

Professeure

Chercheuse du GRDSF

Faculté de droit

Université Laval

Alexandre STYLIOS, LL.M., LL.D. (en cours)

Professeur

Chercheur du GRDSF

Faculté de droit

Université Laval

Ivan TCHOTOURIAN, Doctorat en droit privé (France)

Professeur

Codirecteur du Centre d'études en droit économique (CÉDÉ)

Chercheur du GRDSF

Faculté de droit

Université Laval

PROFESSIONNELS ET AUXILIAIRES DE RECHERCHE

Gabriel ARNAUD-BERTHOLD, LL.B., LL.M. (en cours), Faculté de droit, Université Laval

Christopher BELVAL, LL.B., Faculté de droit, Université Laval

Simon-Pierre BERNARD AREVALO, LL.B., D.E.S.S., LL.M. (en cours), Faculté de droit, Université Laval

Jean-Christophe BERNIER, LL.B., Faculté de droit, Université Laval

Elizabeth BOURGET-DUCLOS, LL.B., Faculté de droit, Université Laval

Marie-Michèle BERTHELOT, LL.B., candidate à la maîtrise, Université de Sherbrooke

Martin CÔTÉ, LL.B., LL.M. (en cours), chercheur-étudiant du Groupe de recherche en droit des services financiers et membre du Centre d'études en droit économique, Faculté de droit, Université Laval

Marc-André CYR, LL.B., certificat de 2^e cycle, Faculté de droit, Université Laval

David DELISLE, LL.B. (en cours), Faculté de droit, Université Laval

Olivier DESJARDINS, LL.B., Faculté de droit, Université Laval

Marie-Hélène DUFOUR, LL.B, LL.D. (en cours), Faculté de droit, Université Laval

Laurence DUTIL-RICARD, LL.B, Faculté de droit, Université Laval

Justine EMMANUELLE-DAHL, LL.B. (en cours), Faculté de droit, Université Laval

Alexandre GUERTIN-FLEURENT, LL.B., Faculté de droit, Université Laval

Roxane LEBOEUF, maîtrise en sciences sociales (en cours), Université de Sherbrooke

Dominique MANNELLA, LL.B., LL.M., LL.D. (en cours), Faculté de droit, Université Laval

Marie-Josée NORMAND-HEISLER, LL.B., LL.M., candidate au doctorat, Faculté de droit, Université Laval

Julien POIRIER-FALARDEAU, LL.B., LL.M. (en cours), Faculté de droit, Université Laval

Jean-François RENAUD, LL.B., LL.M., Faculté de droit, Université Laval

Antoine SARRAZIN-BOURGOIN, LL.B., Faculté de droit, Université Laval

Louis TURGEON-DORION, LL.B., LL.M. Faculté de droit, Université Laval

Jason VOCELLE-LEVESQUE, LL.B., Faculté de droit, Université Laval

1. Présentation

À l'automne de 2011, le Groupe de recherche a obtenu une subvention de recherche au montant de 292 449,70 \$ du Fonds pour l'éducation et la saine gouvernance de l'Autorité des marchés financiers. Ce programme de recherche d'une durée de trois ans a débuté le 15 mars 2012 et réunit la professeure Raymonde Crête, à titre de chercheuse principale, et les professeurs Jean-Guy Belley de la Faculté de droit de l'Université McGill, Patrick Forget de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM, et les professeurs Cinthia Duclos, Marc Lacoursière, Lucie Lauzière, Frédéric Levesque, Christine Morin, Mélanie Samson, Alexandre Stylios et Ivan Tchotourian de la Faculté de droit l'Université Laval de même que la professeure Catherine Rossi de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval.

Dans une perspective théorique et pratique, ce programme de recherche a pour but d'analyser la raison d'être et la portée de la protection juridique du patrimoine des aînés contre l'exploitation financière. Plus spécifiquement, le programme de recherche soulève la problématique générale suivante. Sous l'angle du droit économique, du droit civil, du droit professionnel et du droit pénal, pourquoi et comment le droit, de par ses fonctions de prévention, de réparation et de répression, appréhende-t-il ou devrait-il appréhender le phénomène de l'exploitation financière des aînés?

Cette équipe composée de douze chercheurs est appelée à :

- 1) documenter les diverses manifestations et les incidences économiques, sociales et juridiques de l'exploitation financière des aînés;
- 2) évaluer la nécessité d'une protection juridique spécifique contre l'exploitation financière des aînés;
- 3) analyser et synthétiser le droit québécois et canadien actuel concernant la protection juridique des aînés contre l'exploitation financière;
- 4) évaluer de manière critique les forces et les faiblesses du droit québécois et canadien actuel à la lumière d'une analyse comparative de la législation française, britannique et américaine de même que sur la base de la littérature pertinente dans des disciplines complémentaires, tels les sciences économiques, la sociologie, les services sociaux et la psychologie;
- 5) à la lumière des forces et des faiblesses identifiées dans le droit actuel, proposer des pistes d'action en vue d'assurer une protection juridique efficace des aînés contre l'exploitation financière sous l'angle de la prévention, de la réparation et de la répression.

2. TRAVAUX DE RECHERCHE EN COURS ET RÉALISÉS EN 2012 et en 2013

2.2.1 Rapport de recherche

Titre du rapport

Les mesures de signalement des situations d'exploitation financière des personnes adultes vulnérables aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Australie, en France, en Belgique et au Canada

À l'hiver 2012, nous avons entrepris une recherche en vue d'alimenter les travaux du *Groupe de travail* créé par l'AMF et portant sur les moyens visant à réduire la vulnérabilité des personnes adultes ayant recours à une assistance dans la gestion de leurs biens. Notre recherche a pour but plus particulièrement d'alimenter les travaux du *Comité sur le secret professionnel* qui est

issu de ce *Groupe de travail*. Compte tenu de la convergence des questions examinées par le Comité sur le secret professionnel et celles qui sont traitées par les chercheurs de notre Groupe de recherche, les membres de la présente équipe collaborent avec l'AMF pour enrichir les connaissances sur certaines des questions soulevées.

Ce rapport de recherche a été préparé par certains chercheurs du programme de recherche décrit précédemment, soit les professeurs Raymonde Crête, Lucie Lauzière, Marc Lacoursière et Christine Morin de même que par les auxiliaires de recherche: Marie-Michèle Berthelot, Elizabeth Bourget-Duclos, Martin Côté, Marie-Josée Normand-Heisler, Martin Thiboutot et Louis Turgeon-Dorion.

Ce premier rapport de recherche a pour but de répertorier et d'analyser les dispositions légales obligeant ou incitant toute personne ou certains groupes spécifiques de personnes, tels les professionnels du milieu de la santé et des services sociaux de même que le personnel œuvrant au sein des institutions financières, à signaler les situations réelles ou appréhendées d'exploitation financière des personnes adultes réputées vulnérables ou des personnes adultes se retrouvant dans une situation de vulnérabilité. Aux fins de la préparation de ce premier rapport, nous avons colligé les dispositions législatives portant sur le signalement des situations d'exploitation à l'égard des personnes vulnérables dans les six pays suivants : 1) États-Unis; 2) Royaume-Uni; 3) Australie; 4) France; 5) Belgique; et 6) Canada incluant le Québec. Ce rapport donne aussi un aperçu des programmes mis en place aux États-Unis et au Canada par les organisations privées ou publiques pour aider les informateurs éventuels à détecter et à prévenir les situations d'exploitation financière.

Ce rapport de plus de 150 pages a été soumis au personnel de l'Autorité le 2 novembre 2012. Le 24 janvier 2013, les membres de l'équipe de recherche ont aussi été appelés à présenter oralement les principaux constats de cette recherche lors d'une rencontre tenue avec Me Philippe Lebel, Me Jean-François Routhier et Madame Julie Lemieux de l'Autorité des marchés financiers.

À l'été et à l'automne 2013, notre équipe a procédé à une révision importante de ce texte en vue de l'intégrer dans un ouvrage collectif qui sera publié aux Éditions Yvon Blais en 2014.

2.2.2 Travaux de recherche en cours

- **L'exploitation financière des personnes âgées - Une recension des écrits**

La professeure Marie Beaulieu, titulaire de la Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées, Roxane Leboeuf, auxiliaire de recherche, et la professeure Raymonde Crête ont entrepris une recension des écrits sur le phénomène de l'exploitation financière des personnes âgées. Cette recherche fera l'objet d'un article qui sera publié dans un ouvrage collectif aux Éditions Yvon Blais en 2014.

- **L'exploitation financière des personnes âgées : définitions et manifestations du phénomène**

Recherche menée par Marie-Hélène Dufour et Raymonde Crête. Cette étude fera l'objet d'un article et sera intégré dans un ouvrage collectif qui sera publié aux Éditions Yvon Blais en 2014.

- **L'opportunité d'imposer aux professionnels des mesures législatives de signalement et les incidences de ces mesures sur le droit au secret professionnel**

Recherches menées par la professeure Raymonde Crête et par Marie-Hélène Dufour. Cette recherche fera l'objet d'un article qui sera soumis pour publication dans une revue juridique en 2014.

- **Le rôle des institutions financières dans la détection et la prévention des situations d'exploitation financière**

Recherche menée par l'équipe composée des professeurs Raymonde Crête et Marc Lacoursière avec la collaboration d'un auxiliaire de recherche : Simon-Pierre Bernard Arevalo. Cette recherche fera l'objet d'un article qui sera soumis pour publication en 2014.

- **Le risque de longévité en matière de financement de la retraite**

Recherche menée par le professeur Jean-Guy Belley avec la collaboration des auxiliaires de recherche : Gabriel Arnaud-Berthold et Julien Poirier-Falardeau. Cette étude fera l'objet d'un article qui sera soumis pour publication dans une revue juridique à l'hiver 2014.

Sur la base de cette recherche, le professeur Belley a prononcé deux conférences, une première à Toulouse en France le 4 septembre 2013. Le titre de sa conférence à Toulouse s'intitulait: « Une figure de l'incertain dans le domaine économique : « Survivre à son patrimoine ou le risque de longévité en matière de financement de la retraite ». Il a prononcé une deuxième conférence à l'Université Laval le 29 novembre 2013. Le titre de la conférence du professeur Belley s'intitulait : « Survivre à son patrimoine ? La retraite comme risque socialement et juridiquement construit ».

- **Regards croisés sur la responsabilité et l'indemnisation dans les services financiers**

Recherche menée par les professeurs Cinthia Duclos et Frédéric Levesque avec la collaboration de Claudie-Émilie Wagner-Lapierre et Kasandra Rose-Villeneuve.

- **La conception dominante du préjudice en droit québécois à l'épreuve du préjudice moral causé par l'inconduite d'un intermédiaire de marché**

Recherche menée le professeur Patrick Forget. Il s'agit d'une recherche en psychologie sur l'incidence de l'âge sur la vulnérabilité au stress, sur les manifestations du stress et de l'anxiété ainsi que sur les facteurs anxiogènes. Cette étude fera l'objet d'un article qui sera soumis pour publication dans une revue juridique en 2014.

- **Étude de la protection juridique des personnes âgées contre l'exploitation en vertu de la Charte québécoise au regard des protections offertes par le Code civil**

Recherche menée les professeurs Christine Morin et Frédéric Levesque. Cette étude fera l'objet d'un article qui sera soumis pour publication dans une revue juridique en 2014.

- **Le droit à la protection et à la sécurité des personnes âgées en vertu de l'article 48 de la Charte des droits et libertés de la personne (Québec)**

Recherche menée par la professeure Mélanie Samson en collaboration avec Justine Emmanuelle Dahl, auxiliaire de recherche. Cette recherche fera l'objet d'un article qui sera soumis pour publication en 2015.

- **L'appréhension par le droit pénal des abus financiers envers les personnes âgées**

Recherches menées par l'équipe des professeurs Alexandre Stylios et Ivan Tchotourian avec la collaboration des auxiliaires de recherche : Jason Vocelle-Levesque et Olivier Desjardins.

- **Le rôle des professionnels « sondes » dans la détection et la prévention des situations d'exploitation financière envers les personnes âgées : une approche exploratoire**

Étude empirique menée par l'équipe des professeurs Catherine Rossi, Alexandre Stylios et Raymonde Crête. À la lumière d'une trentaine d'entrevues exploratoires, confidentielles et anonymes effectuées auprès des professionnels qui œuvrent auprès des personnes âgées dans des organisations-clés de la région de Québec, notamment au sein des institutions bancaires ou des caisses, des études notariales, des institutions d'hébergement pour personnes autonomes et semi-autonomes, des pharmacies, des cabinets comptables, cette étude empirique permettra de faire un bilan actuel et factuel de la situation des professionnels « sondes » quant à leur volonté et capacités de détecter et/ou de signaler les situations potentiellement problématiques qu'ils identifient dans leur quotidien, dans le cadre de leurs fonctions professionnelles. L'issue de la recherche permettra une analyse approfondie des ressources, manques ou besoins de ces différents acteurs et de leurs organisations de rattachement. Plus particulièrement, cette recherche permettra de cibler les besoins des premiers acteurs du terrain en matière d'outils de détection, signalement ou soutien aux victimes potentielles d'exploitation financière. Il permettra également de transmettre aux différentes organisations concernées un certain nombre de constats ou d'observations concernant les outils ou moyens, protocoles et/ou réseaux dont ils disposent.

2.2.3 Publication

Christine MORIN, « Libéralités et personnes âgées : entre autonomie et protection », (2013) 59 :1 *RD McGill* 141.

Résumé de l'article

Avec le vieillissement de la population surgissent des questions juridiques importantes, entre autres en matière de transmission du patrimoine des personnes âgées. Plusieurs aînés possèdent un patrimoine dont la valeur est considérable et ils sont susceptibles de le transmettre à court ou à moyen terme, notamment au moyen de libéralités. Or, on sait que le contentieux relatif aux libéralités consenties par des personnes âgées est abondant. La lecture de la jurisprudence nous apprend par ailleurs que plusieurs motifs de contestation sont en lien avec l'âge de l'auteur de la libéralité.

Devant ce constat, il y a lieu de s'interroger pour savoir s'il faut effectivement se méfier des libéralités des aînés. Les personnes âgées nécessitent-elles une protection particulière à ce chapitre?

Nombreux sont les spécialistes qui mettent en garde contre l'âgisme. Par contre, il convient de distinguer les comportements « âgistes » des comportements « en fonction de l'âge d'une personne ». Si le premier type de comportement résulte de croyances erronées et de stéréotypes envers les personnes âgées, le second peut, au contraire, constituer un comportement approprié en raison de l'âge d'une personne.

Sachant que ces deux types de comportement à l'égard des aînés existent, cet article a pour objectif d'étudier comment « l'âge avancé » de l'auteur d'une libéralité influence le raisonnement des juges. Quel est l'impact des représentations sociales associées à l'âge dans les décisions judiciaires rendues en matière de libéralités? S'il est vrai que le droit se méfie généralement des libéralités, qu'en est-il lorsqu'une personne âgée en est l'auteure?

3. PRÉPARATION D'UN OUVRAGE COLLECTIF

Dans le cadre de ses recherches, le GRDSF publiera un ouvrage collectif intitulé *L'exploitation financière des personnes âgées – Prévention, résolution et sanction*, qui paraîtra aux Éditions Yvon Blais en 2014. Cet ouvrage contiendra les articles suivants :

- 1) Marie BEAULIEU, Roxane LEBOEUF et Raymonde CRÊTE, « La maltraitance financière ou matérielle des personnes âgées – un état des connaissances » ;
- 2) Marie-Hélène DUFOUR et Raymonde CRÊTE, « L'exploitation financière des personnes âgées – définitions et manifestations du phénomène »;
- 3) Raymonde CRÊTE et al., « Les mesures de signalement des situations d'exploitation financière envers les personnes adultes vulnérables aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Australie, en France, en Belgique et au Canada »;
- 4) Julie LAFOREST et al., « Repérer l'exploitation financière et matérielle commise envers des personnes âgées : les outils de détection peuvent-ils nous aider? » ;
- 5) Mélanie BAILLARGEON, « Desjardins et l'exploitation financière des aînés »;
- 6) Nathalie LAVOIE, « Le projet « Intervention-SAVA », volet intervention: une nouvelle approche au rôle de policier en matière d'exploitation des aînés ;
- 7) Anna KAMATEROS, « L'exploitation financière des personnes âgées : prévention, résolution et sanction »;
- 8) Robert SIMARD, « Rôle et enjeux autour de l'intervention auprès des victimes d'exploitation financière »;
- 9) Michèle TURENNE, « Le rôle de la Commission des droits de la personne et des droit »;
- 10) Me Audrey TURMEL, « L'échange de renseignements confidentiels en toute légalité : un outil précieux pour aider les intervenants à contrer les abus financiers »

4. RENCONTRES D'ÉTAPE DU GRDSF

Le 26 juin, 30 août, 7 décembre 2012 et le 9 mai 2013, le GRDSF a tenu des rencontres formelles réunissant l'ensemble des chercheurs pour présenter des rapports d'étape et pour échanger sur les travaux en cours. Des rencontres plus fréquentes ont été tenues également pour chaque sous-groupe de chercheurs.

5. LIENS DE COLLABORATION

Le 26 juin 2012, les membres du GRDSF dirigée par la professeure Raymonde Crête et l'équipe dirigée par la professeure Marie Beaulieu, titulaire de la Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées ont tenu une première rencontre en vue de présenter leurs travaux de recherche respectifs et de discuter des liens de collaboration à venir.

Depuis 2012, cette collaboration a donné lieu à la préparation de travaux de recherche et à l'organisation d'un colloque important en mai 2013 portant sur l'exploitation financière des personnes âgées. Cette collaboration se poursuivra jusqu'à la fin du projet en 2015.

Le 29 janvier 2014, des membres du GRDSF ont rencontré les membres de la direction de l'Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés (IVPSA) de l'Université Laval. Cette rencontre avait pour but de discuter des liens de collaboration que nous souhaitons développer avec les membres de cet Institut.

6. CONFÉRENCES ET COLLOQUES

- **Conférence de la professeure Christine Morin**

La professeure Christine Morin a prononcé une conférence intitulée « Successions et aînés : Pour que sa volonté soit faite... »,

Conférence prononcée lors du Congrès annuel du Barreau 2012, en collaboration avec Me Georges Lalande, Québec, Centre des congrès, le 9 juin 2012. Me Lalande est Président de l'Association internationale francophone des aînés (AIFA). Cette conférence traitait notamment du risque d'exploitation financière des aînés au moment de la rédaction de leur testament (captation).

- **Conférence de la professeure Marie Beaulieu**

Vendredi 28 septembre 2012 de 12 h à 13 h 30 au local 2419 du pavillon Charles-De Koninck.

Le GRDSF a présenté une conférence intitulée « La protection juridique des personnes aînées contre l'exploitation financière » et prononcée par la professeure Marie Beaulieu, titulaire de la Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes aînées.

- **Conférence de la professeure Bibiana Graeff**

Jeudi 12 septembre 2013 de 12h00 à 13h30 au local 2419 du pavillon Charles-De Koninck.

Le GRDSF a présenté une conférence intitulée « La violence envers les aînés au Brésil: l'exemple de l'exploitation financière » et prononcé par la professeure Bibiana Graeff de l'Université de Sao Paulo au Brésil. La professeure Graeff est docteure en droit (2008) diplômée en cotutelle par l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne (Paris, France) et par l'Université Fédérale du Rio Grande do Sul (Porto Alegre, Brésil). Ses principales recherches en cours portent sur les droits des aînés et les politiques liées au vieillissement au Brésil et dans le monde. Elle s'intéresse notamment aux thématiques des « Villes amies des aînés » **et de la lutte contre la maltraitance.**

Résumé de la conférence

En 1988, le Brésil inscrit des droits reconnus aux « personnes âgées » (art. 230) dans sa nouvelle Charte constitutionnelle. Le pays adopte, en 1994, une loi établissant une politique nationale pour cette « nouvelle » catégorie de sujet de droit et, en 2003, une loi établissant un « statut de l'aîné ». Ce dernier dispositif introduit des règles dans plusieurs domaines, du droit civil au droit pénal, en passant par le droit administratif. En matière de violence, cette loi consacre notamment 14 nouveaux crimes dans législation brésilienne, dont divers crimes liés à l'exploitation financière des aînés (articles 103 et 104). Depuis 2003, le nombre de dénonciations relatives aux actes de violence envers les aînés et le déploiement de dispositifs de lutte contre cette violence a considérablement augmenté. La proportion des cas d'abus financier dans ces dénonciations est élevée (ce type de violence serait le plus fréquent dans 5 des 27 capitales brésiliennes, selon une grande enquête publiée en 2007).

Cet exposé avait pour but de décrire les processus législatifs en cause, fournir quelques statistiques et donner certains exemples concrets de leurs applications en matière de lutte contre l'exploitation financière des aînés.

- **Table ronde avec Me Anna Kamateros, notaire, et le professeur Daniel Gardner, professeur, Faculté de droit, Université Laval**

Jeudi 17 octobre 2013 à 11h30, au local 3A du pavillon Charles-De Koninck

Le GRDFS a organisé une table ronde intitulée « Le rôle et limites du notaire face au client en perte d'autonomie ». Cette table avait pour objectif de faire connaître à l'auditoire les techniques susceptibles d'être utilisées dans la pratique notariale. Quatre techniques étaient présentées :

- 1) L'identification des besoins et l'évaluation correcte de la situation de notre client
- 2) Le travail multidisciplinaire
- 3) Le développement des bons réflexes
- 4) L'importance d'avoir un dossier organisé et annoté

Chacun de ces sujets ont fait l'objet d'une présentation de la part de Me Kamateros, pour être ensuite complété par des commentaires de Me Gardner et les questions de la salle.

- **Conférence de Jean-Guy Belley, professeur émérite de l'Université McGill et professeur invité à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, membre du GRDSF**

Vendredi 29 novembre 2013 à 11h30, au local 2419 du pavillon Charles-De Koninck

Le GRDFS a organisé une conférence midi intitulée « Survivre à son patrimoine ? La retraite comme risque socialement et juridiquement construit » et présentée par Jean-Guy Belley de l'Université McGill.

Résumé de la conférence

Le financement de la retraite devient une responsabilité individuelle davantage qu'un problème de sécurité sociale au moment même où s'accroît l'incertitude économique générale. Le risque individuel de survivre au capital accumulé sert d'argument de marketing à l'industrie des services de placement arrimée au capitalisme financier. Paradoxalement, la gestion de ce risque emprunte le chemin de la consommation contractuelle de produits et services financiers qui sont eux-mêmes pétris d'incertitude. Un nouveau droit de la vulnérabilité du consommateur-investisseur se met en place autour de mesures préventives et éducatives censées permettre aux individus d'évoluer convenablement dans les arcanes des marchés financiers. En l'absence d'une politique publique de prise en charge et de mutualisation du risque de longévité, l'individu angoissé par la perspective de ne pouvoir financer adéquatement sa retraite sera-t-il amené à revendiquer le droit d'abrégier la vie que la médecine pourrait prolonger, mais que ses ressources financières ne lui permettraient plus de soutenir ?

- **Table ronde avec Me Josée Bédard, notaire, et Robert Simard, responsable de la coordination régionale en matière de maltraitance envers les personnes âgées**

Titre de la table ronde : « Contrer la maltraitance envers les personnes âgées – Prévention et intervention »

21 janvier 2014, 11h30 à 12h30, au local 2419 du pavillon Charles-De Koninck

Résumé du sujet de la table ronde

La maltraitance et les abus envers les aînés font partie d'une réalité à laquelle tout notaire est susceptible d'être confronté dans le cadre de l'exercice de sa profession.

Les conférenciers proposeront des pistes d'action générales qui aideront les praticiens à dépister les aînés victimes d'abus mais également qui les outilleront suffisamment pour que tout praticien recevant des confidences de telles personnes soit en mesure de bien informer et de soutenir adéquatement celles-ci dans leur démarche.

- **Conférence de Patrick Forget, professeur à la Faculté de science politique et de droit, UQAM, membre du GRDSF**

Mercredi 19 février 2014 à 11h30, au local 2419 du pavillon Charles-De Koninck

Le GRDFS organisera une conférence midi intitulée « La conception dominante du préjudice en droit québécois à l'épreuve du préjudice moral causé par l'inconduite d'un intermédiaire de marché ». Cette conférence sera présentée par le professeur Patrick Forget de l'UQAM.

Résumé de la conférence

Au-delà des pertes pécuniaires immédiates qu'elles entraînent, la fraude et la maltraitance financières peuvent avoir des conséquences psychologiques durables chez leurs victimes, conséquences qui dépassent la seule perte de confiance vis-à-vis de leurs pairs et des institutions financières. La colère, l'anxiété, la honte, le sentiment de culpabilité peuvent s'accompagner de troubles mentaux ou de syndromes qui s'en rapprochent, voire induire de tels troubles ou syndromes. Comment le droit québécois de la responsabilité civile, celui du Code civil, mais aussi celui issu de la Charte québécoise, intègre-t-il la réalité du préjudice psychologique à l'intérieur de ses classifications? Outre la preuve souvent hasardeuse du préjudice psychologique, quels obstacles se dressent devant une réclamation au chapitre du préjudice psychologique, en particulier, quelle résilience peut-on exiger d'une personne qui en est dépourvue?

- **Conférence de Emmanuelle Bernheim, professeure à la Faculté de science politique et de droit, UQAM**

Mars ou avril 2014 (date à déterminer)

Le GRDFS organisera une conférence midi intitulée « *Le consentement aux soins* ».

- **Colloque sur l'exploitation financière des personnes âgées**

Dans le cadre du Congrès de l'ACFAS qui a eu lieu à l'Université Laval du 6 au 10 mai 2013, le GRDSF, en collaboration avec la Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées, a tenu un colloque d'une journée portant sur l'exploitation financière des personnes âgées. Les conférences présentées lors de ce colloque ont traité des moyens de prévention, de résolution et de sanction de cas d'exploitation financière. Ce colloque a eu lieu le 9 mai 2013 à l'Université Laval. Les textes présentés par les conférenciers seront intégrés dans un ouvrage collectif qui sera publié aux Éditions Yvon Blais en 2014. Le programme du colloque est joint en annexe à ce rapport.

7. PARTICIPATIONS À DES CONFÉRENCES ET À DES COLLOQUES

- **Participation au colloque Canadian Conference on Elder Law**

Les 16 et 17 novembre 2012, à Vancouver, la professeure Christine Morin a participé au colloque intitulé *Canadian Conference on Elder Law*. Lors de la rencontre d'étape du GRDSF tenue le 7 décembre 2013, la professeure Morin a fait une présentation générale du colloque et a présenté de manière plus spécifique les conférences suivantes prononcées lors de ce colloque :

- 1) *Responding to Elder Financial Abuse: Existing legislative frameworks and strategies. Do we have the tools we need?*
- 2) *Banking on It: The Things You Don't Know Will Hurt You.*

- **Participation au colloque sur le droit des aînés**

Le 1^{er} novembre 2012, à Montréal, le professeur Ivan Tchotourian a participé à ce colloque organisé par l'Association du Barreau canadien. Le professeur a préparé un compte rendu écrit de sa participation à ce colloque.

8. PRÉPARATION D'UN SITE WEB

En 2012-2013, la directrice du GRDSF avec la collaboration de Martin Côté, Cinthia Duclos, de Louis Turgeon-Dorion et du Service APTI de l'Université Laval a travaillé à l'élaboration d'un site Web pour diffuser les informations pertinentes concernant les objectifs, l'équipe et les activités de recherche et de formation du GRDSF. Voici l'adresse du site Web : www.grdsf.ulaval.ca